
Adresse de la section des Sans-Culottes et réponse du Président,
lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794)

Prieur (de la Marne)

Citer ce document / Cite this document :

Prieur (de la Marne). Adresse de la section des Sans-Culottes et réponse du Président, lors de la séance du 2 brumaire an III (23 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 362-363;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17942_t1_0362_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

publicains, ordonnez leur de donner des pièces patriotiques qui ranime l'énergie, et fassent (comme chez les romains, et les athéniens) détester le règne des rois, en les montrant avilis et vaincus; et admirer l'héroïsme, le courage et la vertu. Que vous ferez mettre à exécution la loi contre les agitateurs, marchand d'argent, vous le savez comme nous, le commerce infame reprend avec plus de fureur que jammis. Ce seroit bientôt si vous n'y mettiez ordre, une calamité public.

Nous avons vu vos sentiments dans le rapport sur la situation de l'intérieur; vous y dites que vous ne lesserez renaître aucune faction, ni divisions, vous ferez donc disparaître ces écrits anonymes qui inondent les rues de Paris, alimentent les haines, les passions, et retardent l'harmonie, et la tranquillité si désirée par tout bon patriote.

Législateurs, nous nous rendrons dignes du beau nom que vous nous avez donné; vous pouvez compter sur nous, nous ne sommes agités par aucune passion, si ce n'est celle du bonheur générale. Aucun audacieux n'ose troubler nos séances, nous nous (*sic*) des moyens de mettre à exécution les lois, à être utile et soulager les vieillards et les malheureux, à secourir les femmes et les enfans des défenseurs de la Patrie, afin de leur faire supporter leurs absences avec plus de facilité.

S'il arrivoit jamais que quelque scélérat voulussent porter atteinte au gouvernement démocratique, et à la représentation nationale, nous sommes là. Comme au 10 août, 31 mai et 9 thermidor, les premiers, prêt à faire palir par notre contenance les ambitieux, et à faire de cette robuste population qui composent notre section un rempart de nos corps. Pour vous couvrir, oui vous, notre seul point de raliment, et celui de tous les vrais amis de la liberté et de l'égalité.

Vive la République, vive la Convention.

LAMY, CHOQUET,
MORAND, LERIDAIS.

La commission du salpêtre de la section de la Fidélité a rendu jusqu'au 25 vendémiaire dernière livraison la quantité de 28 616 livres de salpêtre et continue toujours ses travaux avec activité.

d

Les citoyens de la section des Sans-Culottes défilent dans le sein de la Convention nationale (45).

[La section des Sans-Culottes défile ensuite. On remarque avec un vif intérêt, marchant en tête avec l'ordre et la tenue de militaires consommés, les enfans qui n'ont d'autre mère que la patrie, et que l'on flétrissoit jadis de la dénomination humiliante d'*enfans de la pitié*.

Cette touchante espérance de la patrie recueille les applaudissemens les plus vifs.] (46)

[La section des Sans-Culottes à la Convention nationale, s. d.] (47)

Citoyens représentans,

Une section de Paris qui a toujours été fidèle aux bons principes et à vos sages décrets, vient en ce moment joindre sa voix reconnoissante à celle de tous les bons citoyens, et vous féliciter sur votre adresse au peuple français. Nous l'avons lue deux fois dans nos assemblées cette adresse vraiment républicaine, nous la reliront encore pour nous fortifier dans les vrais principes dont la section des Sans-Culottes ne s'est jamais écartée.

En effet, au milieu des secousses excitées par le dernier triumvirat, par cette horde de monstres qui avoit ajournée la justice et mis la terreur à l'ordre du jour, qui tenoit les clefs de toutes les prisons, ou plutôt avoit fait une prison de la France entière; qui dictoit les jugemens d'un tribunal de sang, qui marquoit du signe de la réprobation tous les citoyens opposés à ses tyranniques desseins, qui s'élevoit à la souveraine puissance sur les cadavres entassés des ennemis et des amis de la patrie sans distinction: loin de nous laisser entraîner par les efforts tentés pour nous détourner de la vraie route, nous avons opposé une résistance constante à toutes les suggestions d'une cabale perfide.

Et certes on peut savoir quelque gré à la section des Sans-Culottes d'avoir résisté lorsqu'on saura qu'elle avoit le malheur de voir dans son sein un des principaux agents de la faction justement abhorrée.

Dans la journée à jamais mémorable du neuf thermidor, livrée à elle-même, n'ayant pas eu, comme les autres sections, l'avantage d'être visitée par l'un de vous, elle s'est cependant montrée digne de la liberté. Bravant les satellites de Hanriot qui depuis longtems avoit pour ainsi dire mis le scellé sur la pensée, et qui multiplioit alors les efforts et la séduction pour l'entraîner dans la rébellion d'une commune conspiratrice, elle a prononcé hautement son vœu pour la Convention. Sa force armée conduite par son commandant est venue se joindre aux amis de la patrie, et se placer sous les étendards de la représentation nationale.

Depuis ce moment, rentrée dans tous ses droits par la suite de la glorieuse révolution que vous avez opérée en restant constamment à votre poste, elle a repris sa première énergie; chaque citoyen lui apporte sans crainte le tribut de ses lumières et de son civisme, et nous pouvons dire qu'aucune section n'est plus animée du bien public, plus ennemie des factieux, des intrigans et des hommes sanguinaires, plus exacte à maintenir l'ordre et l'observance de la

(45) Bull., 3 brum.

(46) J. Univ., n° 1793.

(47) C 325, pl. 1402, p. 29. Bull., 3 brum.

loi, plus attentive à la conservation des droits de la nation et des citoyens se concentrant dans ses devoirs, jalouse de l'unité républicaine, elle a repoussé ces adresses attentatoires à la souveraineté nationale et tendantes à affaiblir l'autorité centrale qui vous est confiée ; elle a refusé de participer à la demande de renouvellement de la municipalité, elle n'a point participé aux actes récents de ces sociétés libres qui, après avoir rendu de grands services à la patrie, devenues dangereuses par le mélange de l'influence des malveillants, ont cherché à rivaliser avec la représentation nationale.

Certes, la Convention et la France entière ne devoient pas moins attendre d'une section, qui presque toute composée d'hommes dont la fortune est fondée sur le travail, a renoncé par un arrêté formel à la rétribution qu'un décret surpris à votre humanité, accordoit aux citoyens qui assisteroient aux assemblées de sections, persuadée que des hommes libres n'ont pas besoin d'être payés pour prendre part aux délibérations qui doivent assurer leurs droits.

Nous vous louons, représentants, d'avoir préparé le bonheur public en détruisant les pouvoirs usurpés, en ramenant le règne de la justice, en substituant la confiance à la terreur, en protégeant les arts, le commerce et l'industrie que les vandales modernes avoient détruits, en vouant à l'animadversion publique tous les êtres immoraux qui cherchent à pervertir l'opinion et à avilir le caractère national. Si nous respirons enfin, si nous levons nos têtes trop longtemps courbées sous la hache homicide, si nous avons le bonheur de vous féliciter aujourd'hui, c'est à votre énergie que nous le devons. Continuez vos utiles travaux ; l'univers attend de vous son bonheur, et si quelque ennemi du genre humain osoit encore paroître, tout le peuple français pressé autour de vous, est debout pour l'écraser.

JACQUET, *président*,
LIZARDE, *secrétaire*.

Réponse du président (48) :

Toutes les fois que la patrie a été en danger, on a vu les braves habitans de cette commune se réunir en masse à la représentation nationale, et lui faire un rempart de leurs corps et de leurs armes : aujourd'hui la Convention nationale voit avec la plus douce satisfaction ces mêmes citoyens se réunir et se rallier aux sentimens qu'elle a imprimés dans son adresse au peuple français ; cette réunion de sentimens formera une digue invincible contre tous les préjugés et les tyrans, et nous assure que bientôt la nation recueillera les fruits précieux de la liberté et de l'égalité qu'elle a conquises avec tant de courage. La Convention nationale voit aussi avec le plus grand plaisir dans son sein, les jeunes citoyens, espoir de la patrie ; leur contenance annonce la haine de la tyrannie, et prouve que vous leur avez inspiré, dès le plus

tendre âge, l'amour de la patrie. La Convention vous invite aux honneurs de la séance.

23

Jeanbon Saint-André, représentant du peuple dans les départemens maritimes de la République, envoie au président de la Convention un assignat de 400 L, que le citoyen César Roubaud, sous-chef dans l'administration civile de la marine au Port-de-la-Montagne [ci-devant Toulon, Var], lui avoit remis, et dont il étoit le débiteur ignoré envers un citoyen qui a été puni de mort.

Insertion au bulletin (49).

[*Le représentant Jeanbon Saint-André au président de la Convention nationale, de Port-la-Montagne, le 19 vendémiaire an III*] (50)

Citoyen président,

Le citoyen César Roubaud, sous-chef dans l'administration civile de la marine de ce port, m'ayant remis un assignat de quatre cents livres, qu'il pense devoir être versé dans la caisse nationale, je te l'envoie avec la lettre que ce citoyen m'a écrite.

Salut et fraternité.

JEANBON SAINT-ANDRÉ.

[*Le citoyen César Roubaud au représentant Jeanbon Saint-André, de Port-la-Montagne, le 22 fructidor an II*] (51)

En lisant la nomenclature des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, j'ai vu le nom de Thune, juge au tribunal du district de Niort. J'écrivis de suite à l'accusateur public, Fouquier-Tinville, pour être informé par lui, si c'était ce Thune qui était jadis secrétaire des représentans du peuple près l'armée d'Italie, et qui fut mis en arrestation, par eux-mêmes, quelques tems après la reprise de Toulon. En ce cas, je suis débiteur de quatre cents livres envers la République, et comme Thune n'avait d'autres titres valables envers moi que ma probité, je destine cette somme à la construction d'un vaisseau que le département du Var se propose d'offrir à la patrie.

Les événemens ont laissé ma lettre à l'accusateur public sans réponse, et comme je t'avais dénoncé des conspirateurs avec tout le courroux qu'inspire le sentiment bien prononcé du républicanisme, la délicatesse de mes principes me faisait un scrupule de m'adresser à toi. Je ne voulais pas accabler les dénoncés, de

(49) P.-V., XLVIII, 13. *Bull.*, 5 brum. (suppl.).

(50) C 323, pl. 1378, p. 6.

(51) C 323, pl. 1378, p. 7.

(48) *Bull.*, 3 brum.